



Utilisation abusive d'un nom

Par **yaya47**, le **06/12/2017** à **19:05**

BONJOUR marque de politesse

lors de mon divorce mes enfants ont souhaité ne plus porter le nom de leur père, incendiaire et condamné à de la prison.

Etant donné l'impossibilité de ce changement, j'ai accepté que mon nom soit accolé au leur. Aujourd'hui adultes, certains ont abandonné l'accolage de mon nom, mais l'un d'entre eux se fait appeler par MON nom de jeune fille (nom d'une grosse entreprise aéronautique de la région). Des abus m'obligent aujourd'hui de ne plus l'autoriser à porter mon nom accolé au sien.

Comment dois-je procéder pour lui interdire cette utilisation abusive ???

MERCI marque de politesse[smile4]